



FRANÇOIS FILLON ET LES RETRAITES

Xavier Dupret

Avril 2017

11.000 signes

François Fillon, candidat des Républicains aux présidentielles de 2017, souhaite porter progressivement l'âge de la retraite à 65 ans d'ici 2022. En maintenant à l'identique les perspectives démographiques de l'Insee à un horizon relativement lointain (jusque 2060), une partie de la presse s'est empressée d'encenser les choix de François Fillon sans les analyser plus avant¹.

D'après ces sources, la réforme Fillon permettra aux caisses de retraites d'être dans le positif jusqu'en 2040 et de rester à l'équilibre oscillant entre -1,33 et 3 milliards d'euros de résultat jusqu'à au moins 2060. Ces chiffres ont été directement repris de l'institut Montaigne, un think tank libéral bien connu. Dans la rubrique des «paramètres du système de retraite» du simulateur de l'Institut Montaigne, indiquons qu'entre 2017 et 2019, l'âge légal sera de 63,5 ans. Entre 2020 et 2024, marquons l'âge légal de départ à 65 ans.

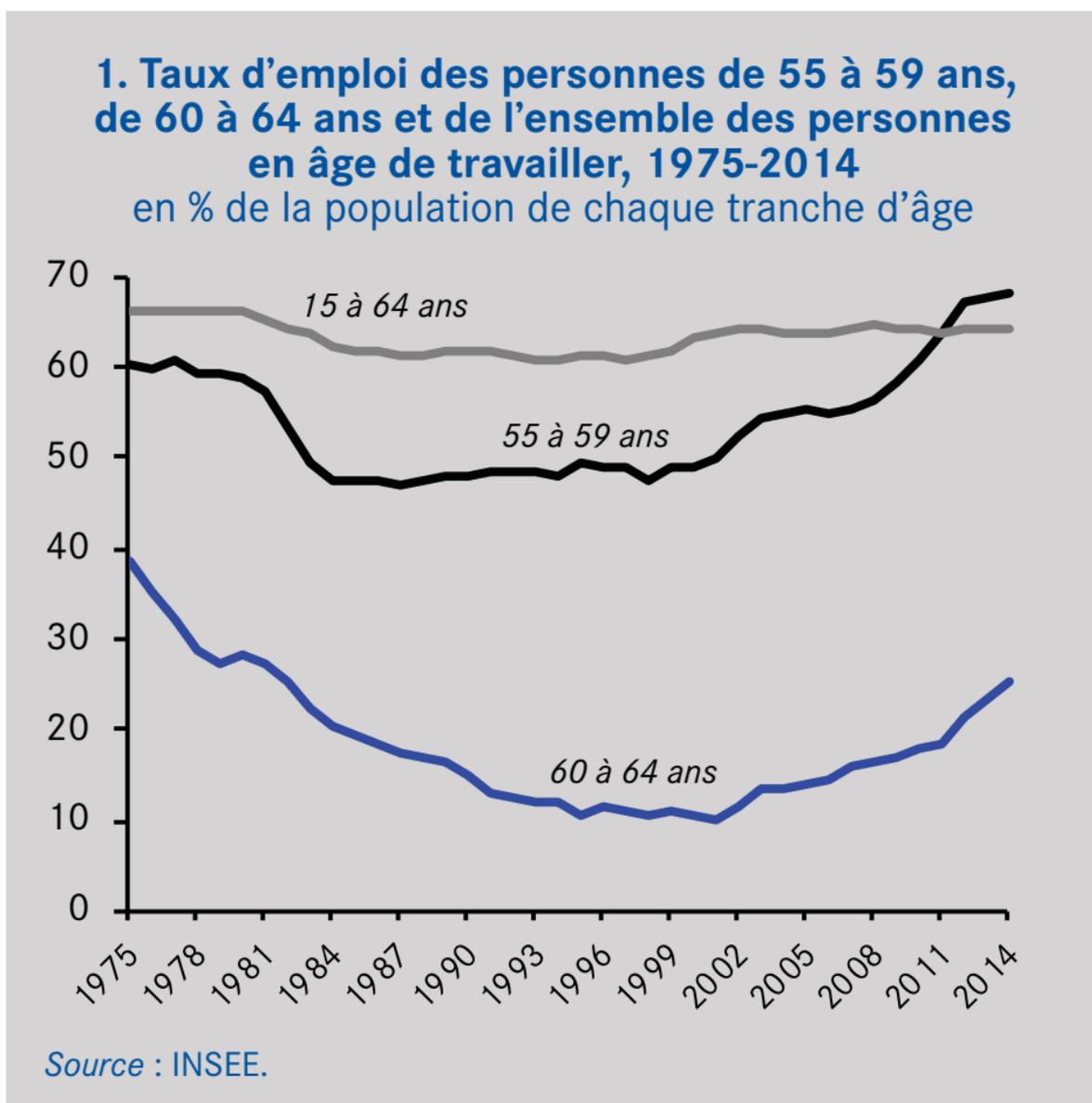
1. LE NON-EMPLOI STRUCTUREL DES AÎNÉS EN FRANCE

Nous estimons être en droit de contester ces chiffres. D'un point de vue méthodologique, la modélisation proposée par l'Institut Montaigne souffre de plusieurs carences. C'est ainsi qu'elle minore le phénomène du chômage des plus de 60 ans en France. L'analyse critique

¹ Tel le Figaro en son édition du 7 novembre 2016

d'une note du Conseil d'analyse économique² nous semble devoir justifier l'emploi de bémols pour ce qui est des chances de succès de la réforme Fillon.

Le graphique qui suit montre comment a évolué le taux d'emploi de la population française dans son ensemble (15-64 ans) puis décomposée en deux catégories d'âge spécifiques (les 55 à 59 ans et les 60 à 64 ans).



Nous pouvons observer que depuis la crise de 2008, le taux d'emploi des 60 à 64 ans est passé de 15% de la catégorie d'âge à 25% entre 2007 et 2014. C'est un taux qui est plus faible que dans d'autres pays d'Europe.

On peut, à ce sujet, dresser des comparaisons internationales. Elles sont édifiantes. Jusqu'à la crise de 2007-2008, on peut considérer que l'emploi des seniors est structurellement plus faible en France que dans d'autres pays voisins. C'est, sans poser de jugement de valeurs, un fait.

² Pierre Cahuca, Jean-Olivier Hairault et Corinne Prost, *L'emploi des seniors : un choix à éclairer et à personnaliser*, Conseil d'analyse économique, Les notes du conseil d'analyse économique, n° 32, mai 2016, p.2.

Tableau 1

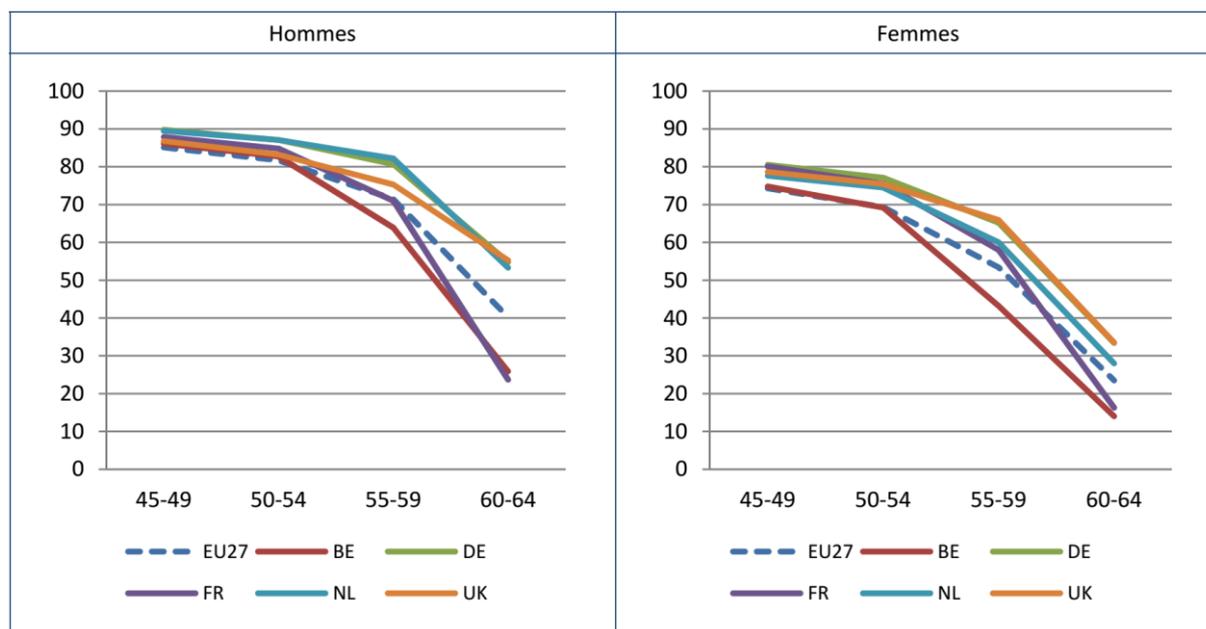
Taux d'emploi des 55-64 ans dans l'Union européenne de 1996 à 2005 (en %)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Allemagne	37,9	38,1	37,7	37,8	37,6	37,9	38,9	39,9	41,8	45,4
Autriche	29,1	28,3	28,4	29,7	28,8	28,9	29,1	30,1	28,8	31,8
Belgique	21,9	22,1	22,9	24,6	26,3	25,1	26,6	28,1	30,0	31,8
Danemark	49,1	51,7	52,0	54,5	55,7	58,0	57,9	60,2	60,3	59,5
Espagne	33,2	34,1	35,1	35,0	37,0	39,2	39,6	40,7	41,3	43,1
Finlande	35,4	35,6	36,2	39,0	41,6	45,7	47,8	46,6	50,9	52,7
France	29,4	29,0	28,3	28,8	29,9	31,9	34,7	36,8	37,3	37,9
Grèce	41,2	41,0	39,0	39,3	39,0	38,2	39,2	41,3	39,4	41,6
Irlande	39,7	40,4	41,7	43,7	45,3	46,8	48,0	49,0	49,5	51,6
Italie	28,6	27,9	27,7	27,6	27,7	28,0	28,9	30,3	30,5	31,4
Luxembourg	32,9	23,9	25,1	26,4	26,7	25,6	28,1	30,0	30,8	31,7
Pays-Bas	30,5	32,0	33,9	36,4	38,2	39,6	42,3	44,3	45,2	46,1
Portugal	47,3	48,5	49,6	50,1	50,7	50,2	51,4	51,6	50,3	50,5
Royaume-Uni	47,7	48,3	49,0	49,7	50,7	52,2	53,4	55,4	56,2	56,9
Suède	63,4	62,6	63,0	63,9	64,9	66,7	68,0	68,6	69,1	69,4
UE 15	36,3	36,4	36,6	37,1	37,8	38,8	40,2	41,7	42,5	44,1

Source : Eurostat.

En 1996, le taux d'emploi dans l'UE 15 des 55-64 ans était de 36,3% contre 29,4% en France. Soit un différentiel de 7 points de pourcentage. En 2005, ce taux passait, pour la France, à 37,9% pour la France mais était de 44,1% pour l'Union européenne. Le différentiel de 7 p.p (points de pourcentage) était maintenu.

Ces données sont corroborées par d'autres comparaisons plus récentes. Si l'on reprend les chiffres de l'enquête européenne sur les forces de travail de 2012, on repère les tendances suivantes. Le tableau qui suit montre les variations du taux d'emploi des hommes et des femmes, par tranche d'âge de 5 ans.



Source : EFT, Eurostat, 2012.

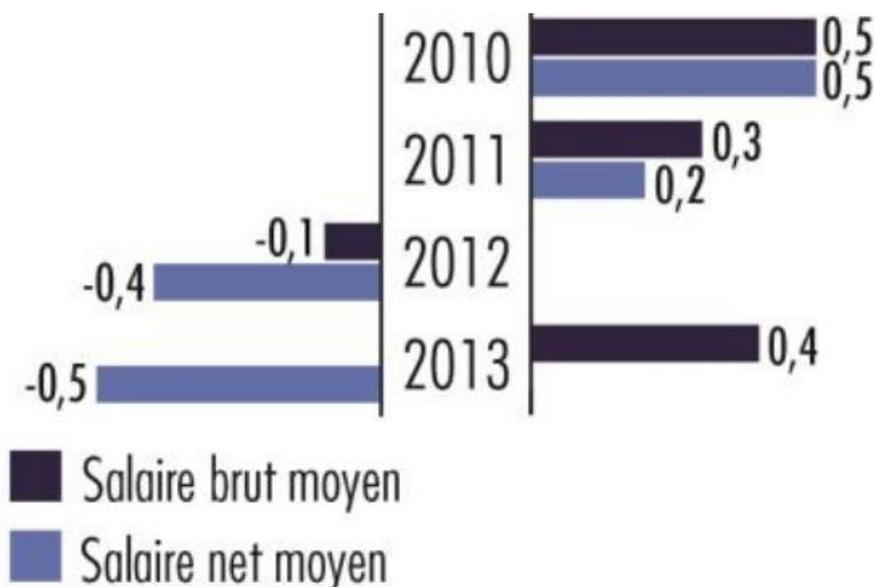
On voit pour que les hommes de plus de 60 ans, la France réalise le score le plus faible avec un taux d'emploi d'à peine 20%. Pour ce qui est des femmes de plus de 60 ans, la France là encore se retrouve en queue de peloton avec un taux d'emploi qui équivaut à 17% de la tranche d'âge.

On aura vite fait, dans les milieux liés au sociolibéralisme dominant, d'accuser l'âge minimal de départ à la retraite en France plus bas que dans les autres pays d'Europe de faire plonger l'emploi des aînés. C'est oublier que la France est l'un des rares pays qui se caractérise par une structure de départ à l'âge de la retraite présentant trois âges-paliers de détermination de départ.

En France, on distingue, en effet, un âge minimum (62 ans), un âge de retraite à taux plein (variable, maximum 67 ans) et un âge maximum (70 ans) en vigueur depuis 2009. Conclusion logique : ce n'est pas pour des raisons légales que l'emploi des aînés est aussi faible en France. Il s'agit, en réalité, d'une tendance spontanée de l'économie et des entreprises en France.

2. UN CADRE MACROÉCONOMIQUE PEU DYNAMIQUE

Posons maintenant une hypothèse simple. Le contexte de chômage a conduit les salaires à accuser un mouvement de baisse en France. Ce mouvement était davantage marqué en 2012 qu'en 2013.



Source : Insee, 2016.

En 2012, la baisse du salaire brut moyen a été de -0.1% alors que le salaire moyen réel accusait une baisse de -0,4%. En 2013, le salaire brut moyen en France a progressé de 0,4 % alors que le salaire net moyen a baissé de 0,5 %.

Alors que l'année 2015 avait vu les salaires stagner en France contrairement aux autres pays de l'OCDE, on constate que le contexte de légère reprise, encore fragile, de 2016 n'a pas conduit à une augmentation nominale des salaires significative en France. « Alors que le salaire des cadres a augmenté de 1,7%, celui des non-cadres se tasse en augmentant de 0,7%

sur la même période. Dans le secteur de l'industrie, le salaire des non-cadres a seulement augmenté de 0,6% ». ³

La France reste donc à la traîne du mouvement de reprise observé dans le reste de l'OCDE. L'écart de taux de chômage s'est fortement accru avec la zone OCDE depuis la crise de 2009: la France n'accusait qu'un retard de 0.3 points de pourcentage en 2009, contre 3.6 prévus fin 2017. Le différentiel de taux d'emploi est également à son plus haut niveau depuis 10 ans et devrait encore augmenter.

C'est avant toute chose cette réalité de sous-emploi qui explique cette fragilisation des systèmes de retraite puisque les cotisations de sécurité sociale ne permettent plus de couvrir les besoins.

3. DES DÉCISIONS QUI NE VONT PAS DANS LE BON SENS

En effet, les besoins de financement du système des retraites n'est plus à l'équilibre, en France, depuis 2008.

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Besoins de financement (soldes des dépenses et des ressources, hors charges et produits financiers)	Tous régimes*	0,0%	-0,5%	-0,7%	-0,6%	-0,5%	-0,4%	-0,4%	-0,3%
	Salariés privé base	-0,3%	-0,4%	-0,4%	-0,3%	-0,2%	-0,2%	0,0%	0,0%
	Salariés privé compl.*	0,1%	0,0%	-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,3%	-0,3%
	Fonctionnaires	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Non-salariés	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%
	Régimes spéciaux	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	FSV	0,0%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	-0,2%	-0,2%

Source : Conseil d'orientation des retraites (COR), 15 juin 2016

Pour mémoire, un solde positif correspond à un excédent. A contrario, un solde négatif à un besoin de financement. Le manque de dynamisme du marché du travail en France doit être pointé comme la principale cause du sous-financement des retraites. Or, en mettant plus de gens sur le marché de travail dans un contexte économique morose (ce à quoi correspond le report de l'âge de la retraite), Fillon va contribuer à entraver la progression des salaires. Et donc, on peut tirer comme conclusion le fait que le plan Fillon pour les retraites, loin de stabiliser un financement structurel, remet profondément en cause les droits sociaux et le pouvoir d'achat des aînés en France.

Paradoxalement, il apparaît, après analyse, qu'en reportant l'âge de la retraite, on met en danger l'équilibre du système. Ce dernier repose fondamentalement sur l'équation qui suit

Masse des ressources = *Masse des prestations*

C'est-à-dire

(nombre de cotisants x revenu d'activité moyen) x taux de

prélèvement =

Nombre de retraités x pension moyenne

³ L'Usine Nouvelle, 6 octobre 2016.

si le chômage ne diminue pas en France de manière conséquente à court terme, le nombre de cotisants ne va pas augmenter. Par ailleurs, un fort taux de chômage ne permet pas l'augmentation du revenu d'activité moyen. Dans ce contexte, la politique macroéconomique de François Fillon ne permet pas d'augurer d'un avenir serein pour les retraites.

Fillon, en effet, compte clairement mener une politique de compression des dépenses publiques en France. Or, il se trouve que cette dernière contribuera à déprimer le taux de croissance du PIB, et partant, du chômage, dans une mesure que n'anticipe sans doute pas l'Institut Montaigne.

En effet, Olivier Blanchard (pas spécialement un vilain gauchiste), économiste en chef du FMI, l'a admis, sans ambages, au début de l'année 2013. Le FMI se serait, d'après son « cerveau » en matière économique, trompé quant aux incidences économiques de l'austérité. Le fond du problème résiderait dans la sous-estimation systématique de l'action de l'Etat sur l'économie par les spécialistes du FMI. Tenant pour acquis que l'action de l'Etat sur l'économie était négligeable, voire, dans certains cas, dangereuse. Les économistes du FMI ont profondément sous-estimé l'effet déprimant des coupes budgétaires sur les pays les plus touchés par la crise de la dette en Europe (Grèce, Espagne, Irlande, Portugal). Et Olivier Blanchard d'établir, dans un rapport qui, gageons-le, fera date, que les prévisionnistes du FMI ont « lourdement sous-estimé l'augmentation du chômage et le déclin tant de la consommation privée résultant de l'application de politiques d'austérité. »⁴.

Les modèles du FMI étaient basés sur une hypothèse établissant uniformément le multiplicateur du budget de l'Etat à 0,5. Si l'on suit cette hypothèse, en retranchant 4 milliards d'euros du budget de l'Etat, il en résulte une réduction du Produit Intérieur Brut (PIB) de 2 milliards. On remarquera, au passage, le dogmatisme de cette hypothèse. Le comportement des multiplicateurs budgétaires varie, en réalité, selon la conjoncture économique. Les politiques de consolidation budgétaire s'avèrent particulièrement problématiques voire carrément nocives lorsqu'une économie est à l'arrêt. Les scénarii de consolidation n'ont, dès lors, de sens que dans des périodes de reprise économique. C'est donc fondamentalement à l'aune de la croissance que l'on doit évaluer les programmes d'austérité. Deux chercheurs de l'université de Berkeley, Alan Auerbach et Yuriy Gorodnichenko, ont démontré, il y a bien longtemps déjà, qu'une contraction de la dépense publique engendre, en retour, une contraction de l'activité économique quatre fois supérieure en période de faible croissance qu'en période de haute conjoncture⁵.

Pour citer cet article : Dupret, Xavier, Association culturelle Joseph Jacquemotte (www.acjj.be), François Fillon et les retraites, avril 2017, (Url : www.acjj.be/fillon-retraites2)

⁴ BLANCHARD Olivier et LEIGH Daniel, Growth forecasts errors and fiscal multipliers, FMI, IMF working paper, WP/13/1, janvier 2013, p.5

⁵ AUERBACH Alan J. et GORODNICHENKO Yuriy , Measuring the Output Responses to Fiscal Policy, NBER Working Paper n°16311, National Bureau of Economic Research : Cambridge, août 2010